

ETABLISSEMENT D'UNE ECOLE DE MEDECINE DE L'OMS  
DANS LA REGION DU PACIFIQUE OCCIDENTAL

Le Comité régional,

Ayant examiné la proposition du Gouvernement de la Malaisie  
concernant l'établissement d'une école de médecine de l'OMS dans la  
Région du Pacifique occidental,

1. SOULIGNE la nécessité de renforcer les établissements nationaux  
existants pour les porter à un niveau tel qu'ils puissent être utilisés  
pour une formation internationale;

2. NOTE les nombreuses difficultés qui s'opposent à l'établissement d'une école de médecine régionale;
3. SUGGERE que le Gouvernement de la Malaisie étudie cette question plus en détail en coopération avec l'OMS, s'il le désire;
4. PRIE le Directeur régional :
  - 1) de soumettre à la prochaine session du Comité régional un rapport sur l'enseignement médical dans la Région et sur le type d'assistance déjà fournie par l'OMS;
  - 2) de porter cette question à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité régional.